



Mercredi 21 juillet 2021

Communiqué de presse

Condamnation du recours à la violence contre les occupants du squat des allées de Boutant

Au cours de ces deux dernières nuits, le campement installé sur les allées de Boutant a été incendié à deux reprises. L'enquête est en cours et déterminera les responsabilités. Un drame humain a été évité de peu. Si l'origine criminelle de ces incendies était établie, rien ne justifie le recours à une telle violence.

Le Maire de Bordeaux condamne fermement ces agressions et s'en remet à l'Etat pour assurer la protection des personnes, conduire l'enquête et établir les responsabilités, que la justice aura à juger.

Depuis plus d'un an, un campement précaire était installé sur une parcelle appartenant en partie à la Métropole de Bordeaux et en majorité au Grand Port Autonome de Bordeaux, intégrée au périmètre de renouvellement urbain des Aubiers. L'ordonnance du juge, rendue fin août 2021, octroyait un délai de 6 mois aux occupants pour quitter les lieux, soit jusqu'à fin février 2021. La Métropole de Bordeaux a agi, à plusieurs reprises, pour sécuriser les lieux et en améliorer la salubrité : par des interventions de sécurité sur les installations électriques, par l'installation de bennes à ordures... Le GIP Bordeaux Métropole Médiation intervenait par ailleurs régulièrement, tant pour favoriser l'ouverture des droits inconditionnels des personnes sur place (santé et scolarisation des enfants notamment) qu'en médiateurs entre les occupants du campement et les habitants du quartier voisin des Aubiers.

Au cours des derniers mois, les alertes récurrentes tant sur le volet de la sécurité incendie, de la proximité de l'usine SAFT et des tensions avec les riverains, ont rendu inévitable la sollicitation, par les propriétaires de la parcelle, du concours de la force publique auprès de la Préfecture pour libérer les lieux.

La situation du campement de « Cracovie » était travaillée par l'ensemble des partenaires institutionnels de la résorption des squats, au premier rang desquels l'Etat, compétent dans l'hébergement d'urgence, sans qu'une solution ne puisse être apportée à court terme.

Le terrain a été ce soir sécurisé.

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr